



Pour une meilleure prévention

Institut de Formation pour la Prévention des Risques



- ◆ GESTION ET ANALYSE DE RISQUE
- ◆ FORMATION A LA PREVENTION
- ◆ CONFERENCE
- ◆ SEMINAIRE
- ◆ CONSEIL
- ◆ ETUDE
- ◆ AUDIT

Les Risques...
*"Sachons ensemble les maîtriser
pour mieux nous protéger"*

FORMATION EN SECURITE PYROTECHNIQUE

DANGER DES RESTES EXPLOSIFS DE GUERRE (REG)



PRESENTATION GENERALE

Cette formation s'adresse directement aux personnels appelés à séjourner à l'étranger en zone conflictuelles ou post conflictuelles, pouvant être confrontés à la présence de munitions non explosées (restes explosifs de guerre -REG).

OBJECTIFS

Cette formation a pour objectifs :

- ❖ de présenter les risques, dangers et effets, que représentent les engins explosifs en zones de conflits ;
- ❖ de fournir aux participants la formation initiale en matière de reconnaissance des restes explosifs de guerre sur les théâtres d'opération ;
- ❖ de sensibiliser les participants aux principes de prévention et de sécurité particuliers à adopter sur certains territoires à risque ;
- ❖ d'acquérir les informations nécessaires aux bonnes pratiques et de maîtrise des risques à adopter.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Les enseignements de chaque module sont conçus comme complémentaires. La transversalité entre les modules est garantie par le fait que les intervenants s'appuient sur des échanges d'expérience et des savoirs référés à des situations rencontrées ou vécues.

- Apprentissage structuré et progressif dispensé sous forme de modules,
- Présentation des points importants avec des exemples concrets,
- Méthode dynamique et participative,
- Animateur confirmé,
- Films vidéo.

Un document pédagogique en format A5 relié est remis à chaque stagiaire.

ORGANISATION GENERALE

La formation est organisée en 2 stages d'une journée (7 heures) chacun cumulatif ou non.

DUREE - ORGANISATION DE LA FORMATION - DELAI D'ACCES

Formation organisée sur demande. L'organisation d'une session dépend du nombre de candidats inscrits. Une fiche de présence sera émarginée par les différents participants et adressée au mandataire.

A réception de la demande, deux mois de préavis sont exigés pour étude du dossier.

La formation d'une durée présentielle de 4 jours (28 heures) est organisée en 2 modules dispensés sous forme d'unités d'enseignement (8).

La formation est organisée à Bordeaux, Margival ou sur site en entreprise.

Une formation plus courte de « sensibilisation » peut être envisagée (sur demande).

VALIDATION DE LA FORMATION

L'attestation de formation valide la formation sous conditions d'avoir suivi l'intégralité des unités d'enseignement, participé aux différents exercices et validé le test sous forme de Quizz.

PROGRAMME

MODULE 1

- 1) Dispositions générales liées aux restes explosifs de guerre,
- 2) Classification, danger et effets des restes explosifs de guerre (REG) non explosés,
- 3) Principes de prévention et de sécurité particuliers à adopter
- 4) Cas concrets, exercice d'application pratique en atelier, échanges participatifs ;

MODULE 2

- 1) Géographie des pollutions pyrotechniques au niveau international ;
- 2) Approches victimologique et statistiques ;
- 3) Mesures de sécurité à mettre en œuvre en cas d'évènement non souhaité ;
- 4) Cas concrets, exercice d'application pratique en atelier, échanges participatifs ;

Nota : Des films vidéo seront présentés au cours de l'intervention pédagogique. Un questionnaire sous forme de Quiz collectif permettant de tester les connaissances spécifiques sera organisé en fin de journée.

INTERVENANT(S)

Enseignements réalisés par des experts et professionnels du déminage et de la gestion des risques.

DEMARCHE QUALITE ET ENGAGEMENT

Consciente que la Qualité est un acteur essentiel du développement durable d'une entreprise, l'Institut de Formation pour la Prévention des Risques (IFPR) a entrepris dès son origine une démarche d'amélioration continue.

Notre engagement et notre démarche qualité ont pour objectifs principaux :

- de satisfaire aux attentes de nos clients ;
- d'améliorer nos performances, et d'en assurer la constante amélioration ;
- de satisfaire aux exigences réglementaires et légales.

Notre engagement qualité et environnement nécessite la forte implication de tous les collaborateurs, et s'articule autour des axes suivants :

- l'assurance d'un service de qualité et réactif construit sur une communication accrue ;
- une adaptation continue aux évolutions et aux exigences exprimées ;
- la maîtrise et la réduction autant que possible de l'impact sur l'environnement.

Un [feuillet d'évaluation](#) sera renseigné par chaque participant à l'issue de l'intervention pédagogique.

COUT – RENSEIGNEMENT – DEVIS

Pour tout renseignement sur le programme pédagogique détaillé, s'adresser par mail à l'IFPR.



<http://ifpr.fr/nous-ecrire/>